POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU

ORGANISATION DES ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU

Consignes aux correcteurs

Janvier 2020



Les copies des épreuves communes de contrôle continu sont corrigées par voie dématérialisée. Un outil (Santorin) a été développé spécialement pour permettre cette correction. Il contient toutes les fonctionnalités nécessaires aux correcteurs. Une expérimentation a été menée en 2019 dans 15 académies qui a permis de confirmer la qualité et la fiabilité de l'application.

Cette fiche récapitule les différentes étapes du processus de correction dématérialisée. Une aide en ligne plus détaillée est disponible sur l'application et accessible dès la page d'accueil.

Rappel: les épreuves communes de contrôle continu sont organisées dans l'établissement de l'élève. Les sujets sont issus d'une banque nationale et le barème associé au sujet ne peut être modifié. Le correcteur ne corrige pas les copies de ses élèves de l'année en cours. Les copies sont automatiquement anonymisées au moment de la numérisation. Une commission académique est chargée de l'harmonisation des notes par épreuves. Les élèves ont ensuite accès à leurs copies et à leur notation.

L'accès aux copies à corriger

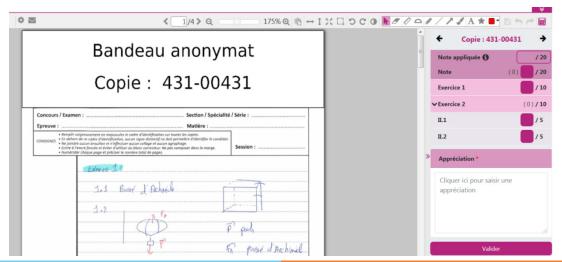
- 1) <u>Connexion à Imag'in :</u> une convocation est émise par le chef d'établissement, elle est disponible sur IMAG'IN comme les convocations habituellement utilisées pour le retrait dans un centre d'épreuve des copies sous format papier à corriger.
- 2) L'accès au lot de copies à corriger se fait directement via Imag'in par le menu «Correction dématérialisée» qui permet d'accéder à l'application Santorin et d'afficher les copies :



Le lot de copies comprend, outre l'ensemble des copies numérisées à corriger, le sujet sous format numérique via un lien vers la BNS depuis l'application Santorin.

La correction

- Elle peut se faire sur n'importe quel ordinateur ou sur tablette dès lors qu'ils disposent d'une connexion internet.
- La correction est sauvegardée automatiquement au fur et à mesure de la progression : il n'y a rien à enregistrer, elle peut être interrompue à tout moment et reprendre là où elle en était pour chaque copie et pour le lot de copies.
- Les copies anonymisées des élèves peuvent être agrandies, orientées en format portrait ou paysage et de nombreuses fonctionnalités permettent de personnaliser la correction (couleurs, barrer, surligner, ajout de commentaires). Des outils intégrés permettent de prendre des mesures (rapporteur, équerre).



- Les copies des E3C ont vocation à être communiquées systématiquement aux élèves afin de leur permettre de comprendre leur évaluation et de travailler avec leurs enseignants pour progresser.
 Par conséquent, il est dans l'intérêt des élèves que les appréciations et les commentaires apposés soient les plus détaillés et explicites possibles. Aucun élément de notation ne doit en revanche être inscrit sur la copie, cette notation étant récapitulée dans la partie de l'application qui lui est dédiée.
- Une messagerie intégrée permet de dialoguer avec les autres correcteurs pendant la correction en créant des discussions. L'épreuve de contrôle continu étant organisée au niveau de l'établissement, aucun corrigé national n'est fourni. Mais si un coordonnateur est désigné, il pourra, via cette messagerie, accompagner les correcteurs et diffuser des consignes le cas échéant.
- Chaque correcteur peut suivre l'évolution de ses statistiques de correction.
 Un aperçu permet de visualiser la note maximale, la note minimale et la moyenne des notes attribuées. Sur l'écran, des barres d'histogramme représentent le nombre de copies par notes attribuées ainsi que les indicateurs graphiques des quartiles (quartile1, médiane, quartile 3) et de la moyenne. Le correcteur peut également visualiser les statistiques par sous-partie et se comparer avec les autres correcteurs de son établissement pour l'épreuve concernée.

La saisie des notes

Les notes sont enregistrées au fur et à mesure de la correction de chaque copie avec le détail par partie de l'épreuve tel que prévu dans le sujet et présent dans Santorin. Le barème est sécurisé et évite tout risque d'erreur de saisie. Il n'y a donc pas de saisie de note à faire de manière spécifique après correction des copies.

Il n'y a aucune mention de la note sur la copie dans les commentaires du correcteur.

Fin de la correction

- Une fois la correction terminée, il suffit de verrouiller le lot. Toutes les copies doivent être corrigées et les appréciations complétées.
- L'état de frais est émis automatiquement vers Imag'in. Il n'y a rien à déclarer pour percevoir l'indemnité de correction.

Commission d'harmonisation

Une commission académique présidée par le recteur ou son représentant et constituée d'inspecteurs d'académie et de professeurs de la discipline est chargée d'harmoniser les notes, si nécessaire. La commission s'assure de la cohérence et de l'équité des notations entre sujets ou établissements. L'harmonisation des notes est fondée sur le sujet et le barème de correction qui lui est attribué, et vise à corriger un éventuel effet « sujet », « correcteur » ou « établissement ». Elle s'appuie sur les statistiques globales mises à sa disposition : moyenne par sujet (et occurrence du sujet), moyenne par correcteur, moyenne académique par enseignement, alertes sur les écarts manifestes.